

Presentation THD Aisne

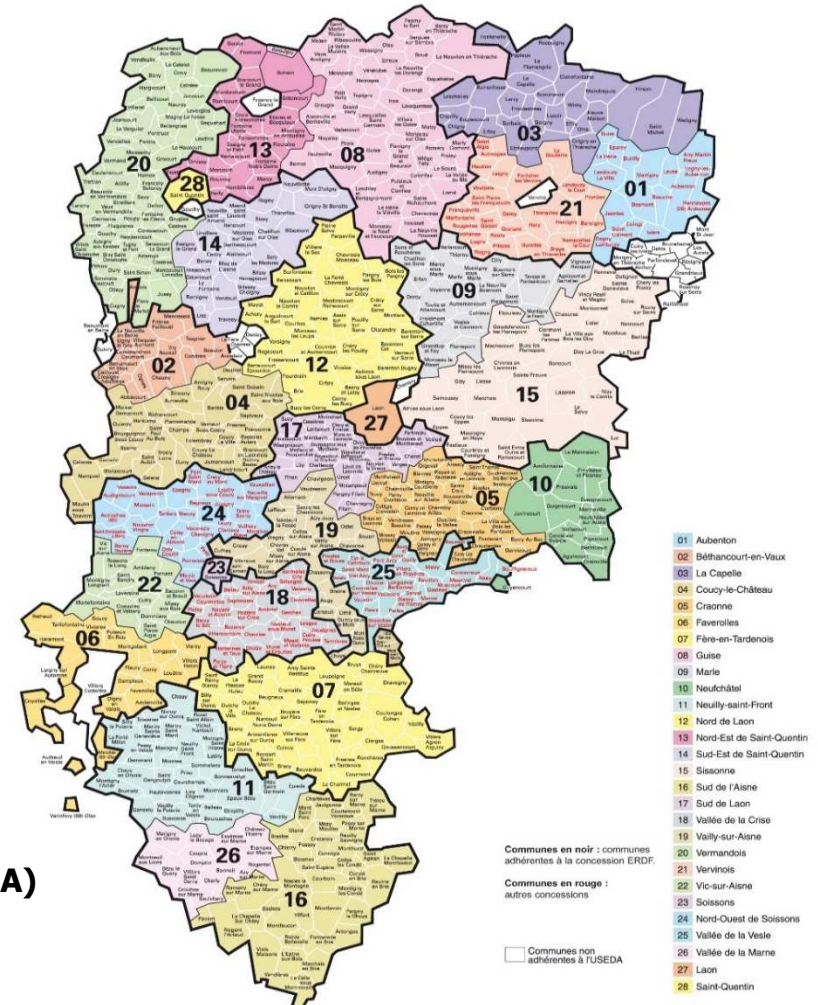


Un rapide historique

- **1923- 1931** Création des syndicats de base pour électrifier les zones rurales
- **22 mai 1973** -Création de l'USEDA par la réunion des 25 syndicats et mise en commun des moyens humains matériels et financiers.
- **28 décembre 1982** -Transfert à l'USEDA de la gestion globalisée des budgets et de la maîtrise d'ouvrage.
- **11 mars 2014** Transformation de l'USEDA en syndicat mixte ouvert permettant l'adhésion du Conseil général de L'Aisne

Les communes adhérentes à l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne

- **Syndicat mixte ouvert à la carte :**
 - **Compétences obligatoires de l'USEDA :**
 - Pouvoir concédant électricité
 - Enfouissement réseaux télécommunication
 - Infrastructures de charge des véhicules électriques.
 - **Compétences optionnelles**
 - Eclairage public
 - Signalisation lumineuse
 - Réseaux de communications électroniques
 - Pouvoir concédant gaz
 - Réseau de chaleur urbain
 - Maitrise de l'énergie (partenariat avec l'ADICA)
- **Adhérents : Conseil Général et 801 communes**





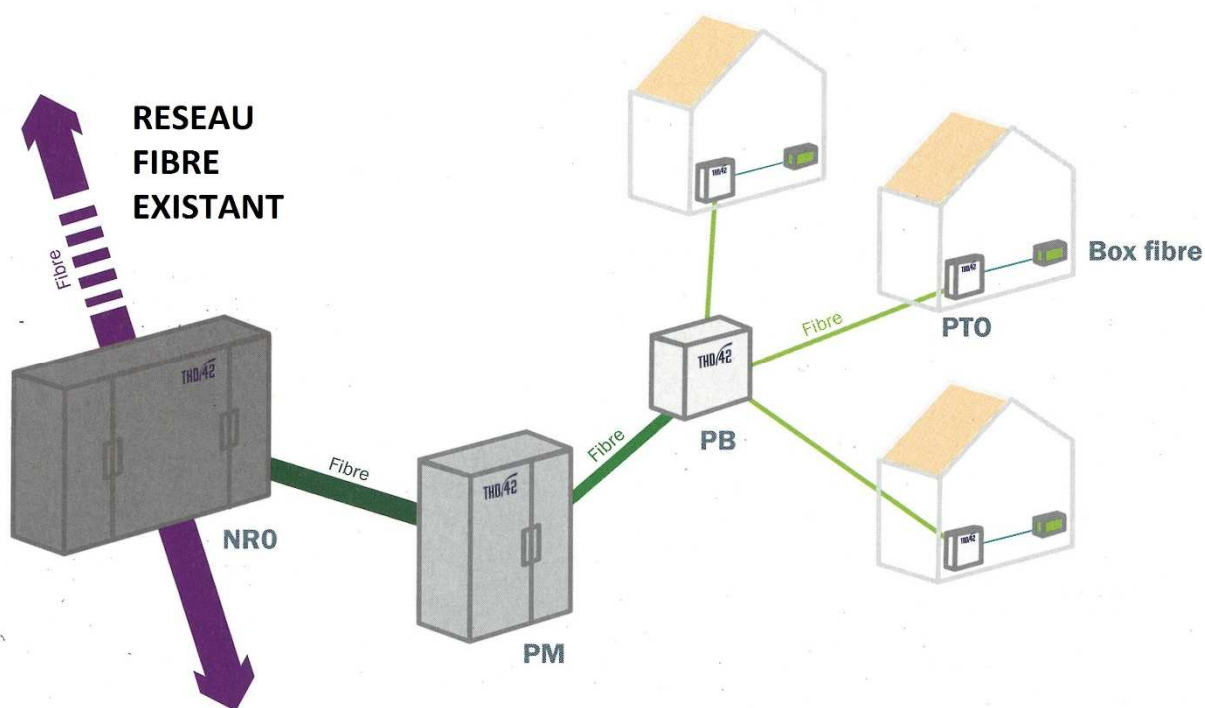
Présentation de l'USEDA au 31/12/2014

- **L'USEDA : 801 communes et le département de l'Aisne :**
regroupant **516 908** habitants se répartissant comme suit:
 - **Aisne 793 communes** (97,18 % des communes)
représentant **514 082** habitants (94,88% de la population départementale)
 - **Oise 7 communes** représentant **2 670** habitants
 - **Ardennes 1 commune** représentant **156** habitants



Projet départemental Très Haut débit

Zoom sur les communications électroniques



FTTH* :

La desserte en fibre optique des habitants

NRO : Noeud de Raccordement Optique relié au réseau principal «autoroutes de fibre optique»

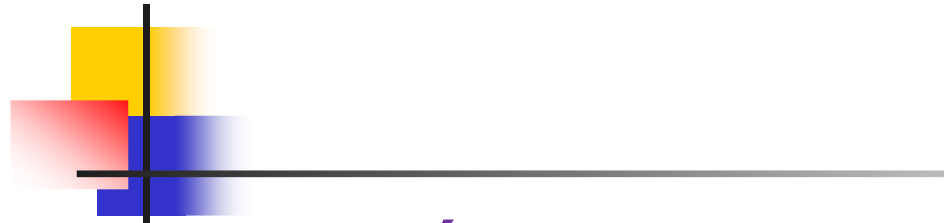
PM : Point de Mutualisation pour un territoire, commune ou un quartier

PB : Point de Branchement pour plusieurs habitations

PTO : Prise Terminale Optique installée dans l'habitation

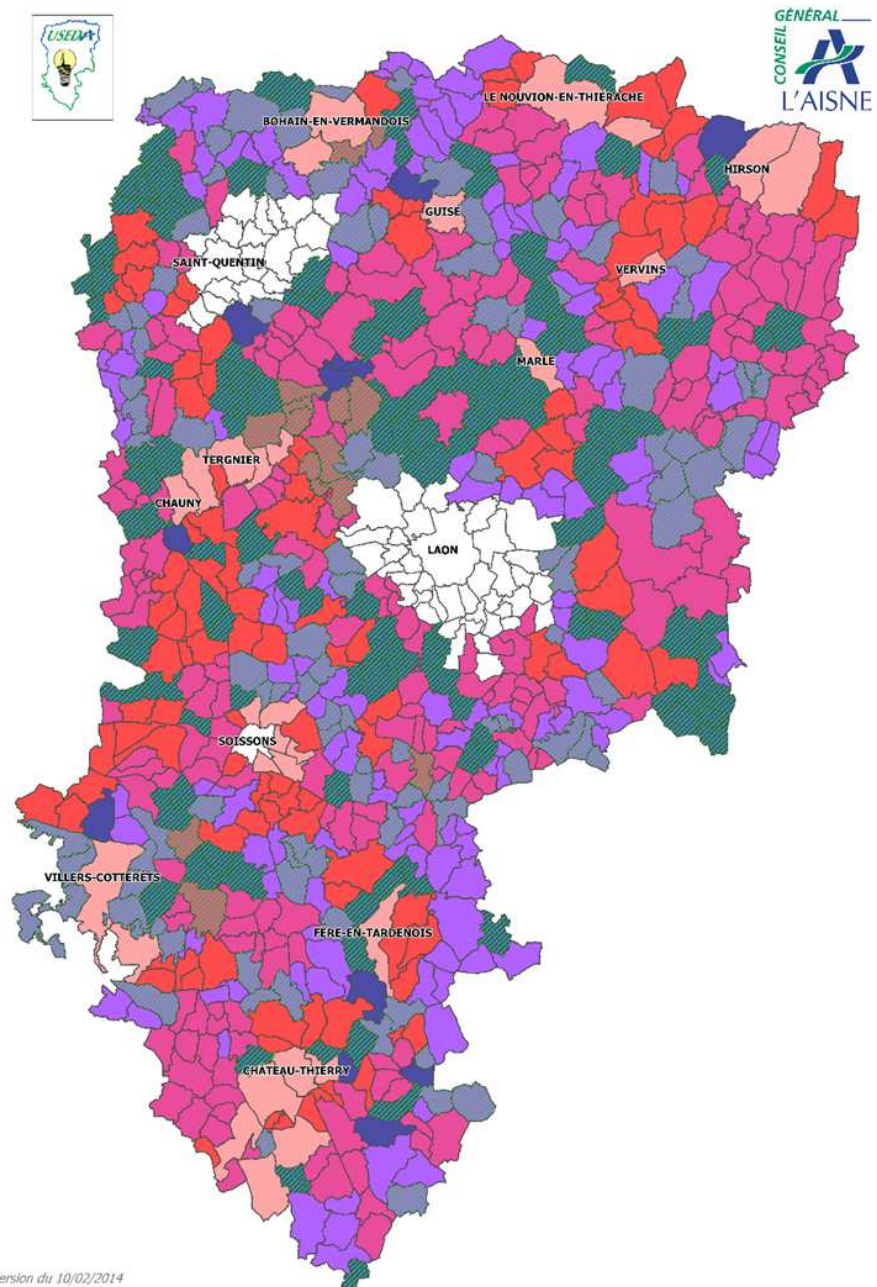
Box fibre : Récepteur fourni par le fournisseur d'accès Internet.

*Fiber To The Home

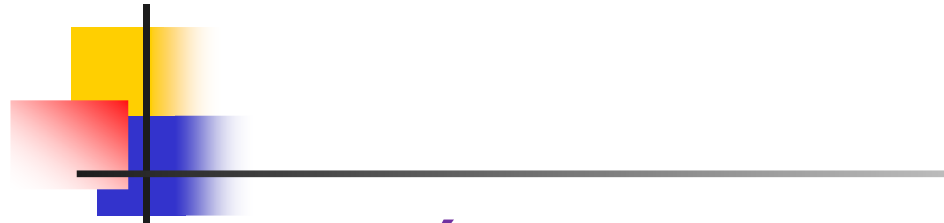


■ Le projet départemental vise le 100 % FTTH :

- Il sera déployé sur l'ensemble du département à l'exception des communes situées En zone d'Appel a Manifestation d'Intention d'Investissement (Zone A.M.I.I) ou l'opérateur Orange va intervenir
- Programmation de déploiement du FTTH en 3 phases successives :
 - Phase 1 : 104 500 prises, sur la période 2015 – 2019 → 141 communes
 - Phase 2 : 45 000 prises, sur la période 2020 – 2024 → 229 communes
 - Phase 3 : 55 000 prises, à partir de 2025 → 387 communes

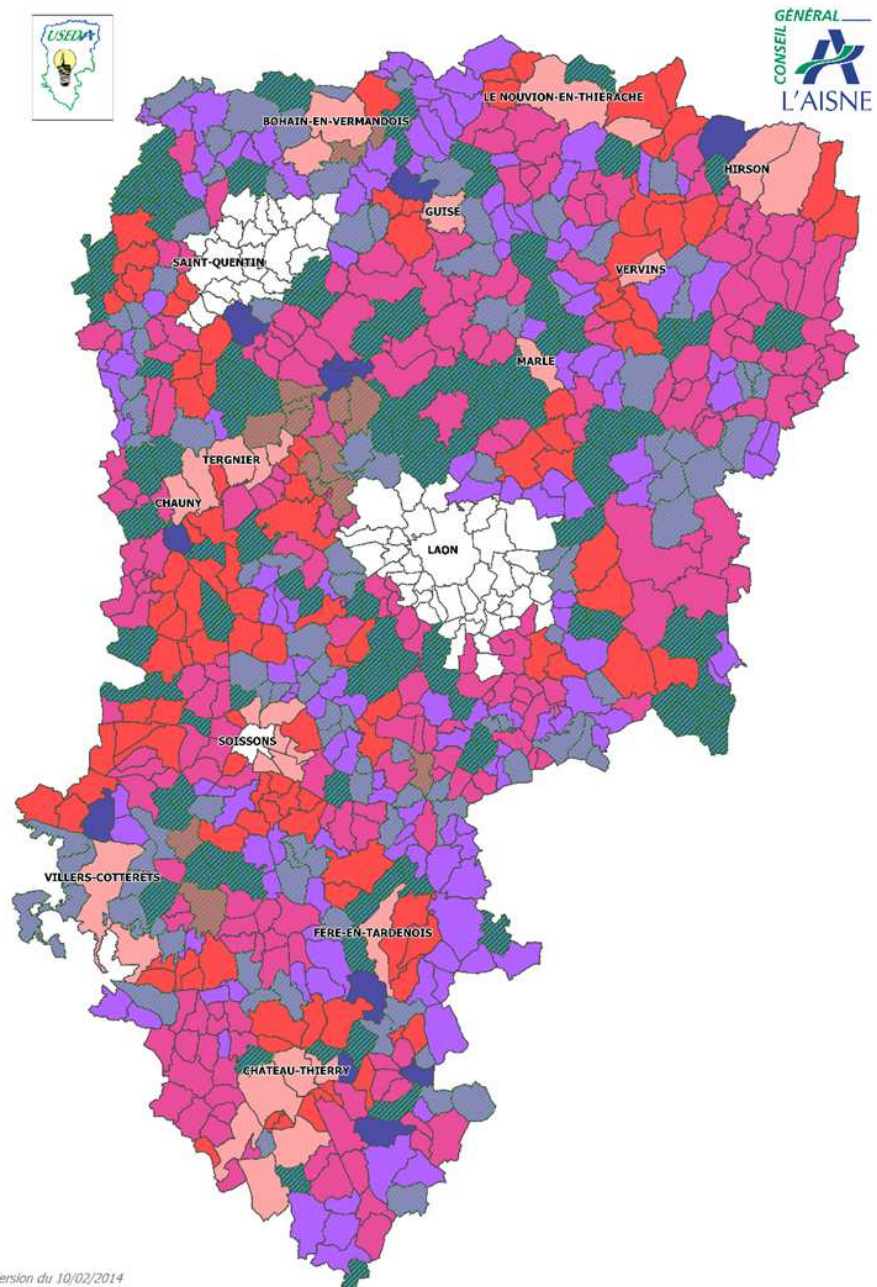


Version du 10/02/2014



■ Le projet départemental vise le 100 % FTTH :

- 100 opérations de montée en débit à destination de communes non traitées en FTTH en Phases 1 et 2, et disposant d'un accès haut débit insuffisant (inférieur à 2 Méga) → 16 775 lignes bénéficiaires, sur la période 2015 – 2018
- Mise en place de Kit satellite pour répondre rapidement aux besoins les plus urgents, dans les communes non traitées à court terme en FTTH ou en montée en débit → 3 500 prises sur la période 2015 – 2019





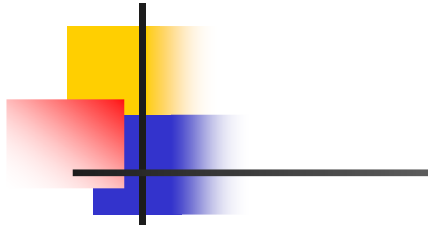
Projet départemental Très Haut débit

- **Programme global et ambitieux :**
 - **Programme volontaire et de dimension industrielle**
 - **Adapté à la géographie du département, et à la répartition de sa population et de ses entreprises**
 - **Programme qui vise à sécuriser la commercialisation rapide du réseau :**
 - **Obtention d'un effet de volume rapide : plus de 100 000 prises FTTH commercialisées en 5 ans**
 - **Pertinence du choix des communes adressées en FTTH (le choix des communes a été discuté en amont avec la mission Très Haut Débit, avant le dépôt du dossier) : priorisation des communes de taille significative mal desservies en haut débit, effet de volume en déployant le réseau sur les villes moyennes, cohérence technique**

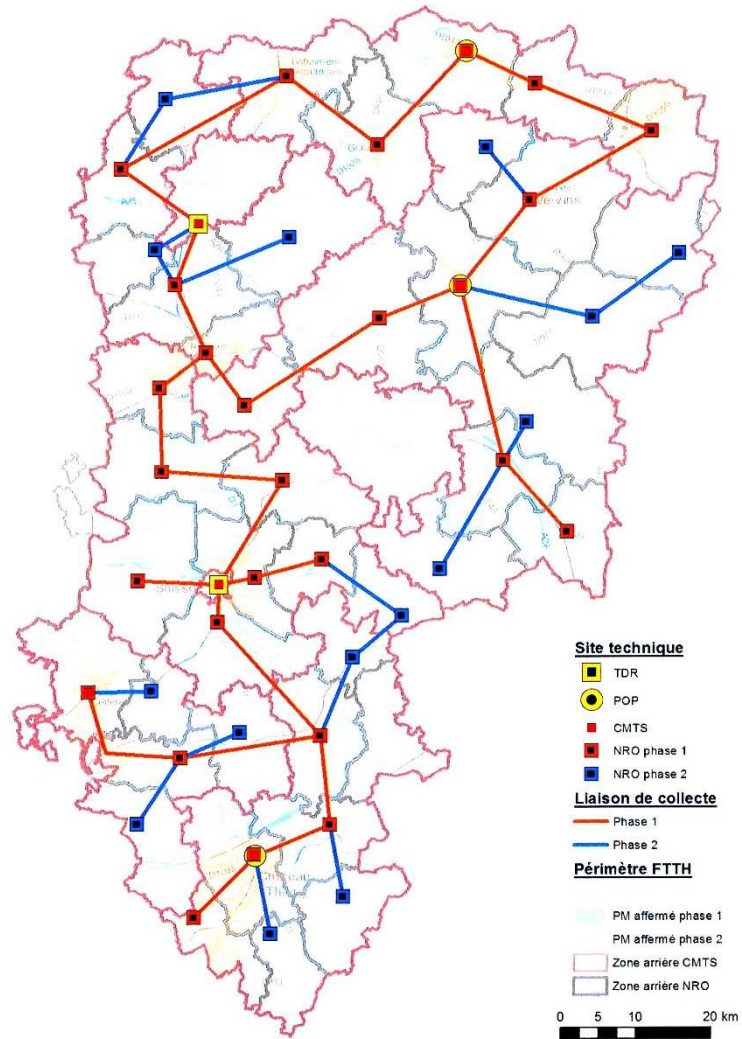


Une architecture de réseau et une stratégie de commercialisation adaptées

- **Volonté d'aboutir au 100% FTTH**
- **Cohérence avec les réseaux existants et prévus : exclusion des communes « AMII », prise en compte et utilisation des réseaux existants,**
- **Respect des grands équilibres du territoire pour accompagner son développement économique et démographique**
- **Application d'un mécanisme de péréquation à l'échelle du département, qui facilite le déploiement dans les secteurs ruraux : contribution identique acquittée par toutes les communes adhérentes, différenciée en fonction de la technologie utilisée**
- **Déploiement progressif et pertinent, mené en concertation étroite avec le délégataire de service public**



DSP THD Aisne - Schéma du réseau de collecte





Financement 1^{er} phase période 2015-2019

	Période 2015-2020	Taux
USEDA + communes + communautés de communes	72,8 M€	48,61 %
Conseil général	22,5M€	15,00%
Région	6,7 M€	4,46%
Europe	8 M€	5,33%
FSN	40 M€	26,66
Total HT	150 M€	



Financement 1^{er} phase période 2015-2019

- **Contribution des membres de l'USEDA**
 - **Contribution de fonctionnement : 0,65 € par an et par habitants**

 - **Participation à l'investissement**
 - **Trois possibilités**
 - **Contribution par an et par habitant en fonction du service rendu (FTTH ou Montée en Débit)**
 - **Paiement de l'investissement (en fonction du nombre de prises) en une seule fois**
 - **Paiement de l'investissement en plusieurs fois (entre 5 et 10 fois en fonction du nombre de prises)**



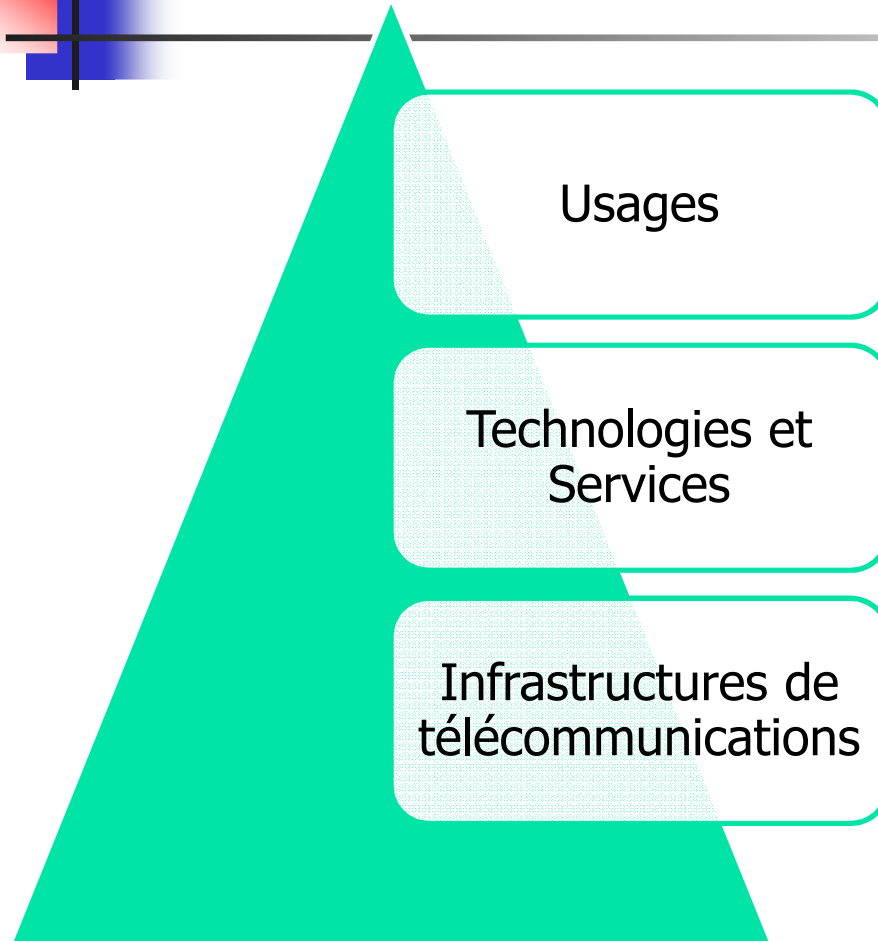
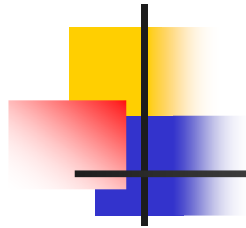
Mise en œuvre du déploiement

- **Transfert de la compétence mars 2014**
- **Juin 2014** signature convention financière avec la région
- **Juillet 2014** ouverture des plis exploitation du réseau début dialogue compétitif
- **Septembre 2014** signature convention financière avec le département
- **Novembre 2014** Avis favorable de l'Etat sur le dossier Technique
- **Mars 2015** obtention subvention Etat
- **Mars 2015** Choix d'un maitre d'œuvre
- **Juin 2015** Attribution de la Délégation de Service Public
- **Lancement de la consultation pour la réalisation des travaux courant 3eme trimestre 2015**
- **Mise en service des premières prises courant 2016**



A quoi peut servir un réseau FTTH

Les Usages et Services numériques, clairement identifiés comme leviers de croissance et de modernisation dans les stratégies européenne et nationale



Nouveaux usages

➔ **Utilisation des technologies** et services numériques mis en place

➔ **Mise en place d'outils**
Nouvelles applications, logiciels, équipements terminaux,

➔ **Le projet Très Haut Débit porté par l'USEDA**



Les Usages et Services numériques, dans les collectivités

Culture, tourisme, sport et loisirs

- **Œuvres culturelles numérisées, mise en valeur du patrimoine via le numérique, parcours touristiques numérisés, application d'actualité culturelle et sportive, dématérialisation des billets d'accès au patrimoine...**

Développement économique

- **Télétravail, dématérialisation des appels d'offre publics, newsletter économique du territoire, télécentres, visioconférence...**

Education

- **Accompagnement scolaire en ligne, démarches d'inscription en ligne, utilisation de classes mobiles, portail famille, Espaces Numériques de Travail...**

Citoyenneté, démocratie locale

- **Plan Local d'Urbanisme numérique, Système d'Information géographique, dématérialisation des démarches administratives, sondage en ligne des habitants, plateforme d'expression, newsletter de la collectivité...**



Les Usages et Services numériques, dans les collectivités

Energie et territoire durable

- **Containers de déchets connectés, suivi des consommations des bâtiments publics, éclairage public intelligent, géolocalisation des déchetteries, information non sensible sur la qualité de l'air...**

Solidarité et santé

- **Visiophonies en surveillance et consultations, hospitalisation à domicile, équipement en objets connectés pour personnes fragiles, télétransmission de documents, prévention médicale et lutte contre l'isolement**

Transport et mobilité

- **Aide au stationnement, usage de WIFI dans les transports, paiement dématérialisé du stationnement, géolocalisation des transports alternatifs, abonnement en ligne au réseau de transports, titres de transport dématérialisés, temps d'attente aux arrêts...**

....

- **Accès aux informations du territoire, équipements connectés, géolocalisation des services et informations liées, personnalisation des services...**

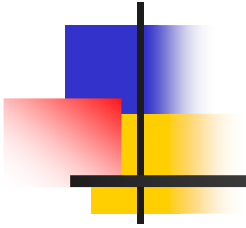


Mode de Coopération avec les EPCI à fiscalité propre



Adhésion à l'USEDA

- **Modification des statuts de l'USEDA arrêté pris très prochainement**
- **Création d'un collège des EPCI**
 - **Chaque EPCI désignent deux délégués qui siègent dans le collège**
 - **Quatre membres représentent le collège**
- **Les EPCI prennent la compétence communication électronique**
 - *la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques prévue à l'article L. 1425-1 du CGCT, comprenant notamment :*
 - *La construction d'infrastructures et réseaux de communications électroniques,*
 - *- L'acquisition de droits d'usage à des fins d'établir et d'exploiter des infrastructures et des réseaux de communications électroniques,*
 - *- L'acquisition des infrastructures ou réseaux de communications électroniques existants,*
 - *- La mise des infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants,*
 - *- L'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques.*
- **Les EPCI demandent l'adhésion à l'USEDA**



Merci de votre attention

Tél : 03 23 27 15 80

Site Useda : <http://www.useda.fr>